

## Table Ronde Skype I du 6.04.2020 – Compte rendu

*Nombre de participant.e.s : 7*

*Cantons représentés : Vaud, Genève*

*Compte rendu réalisé par A.Wimder, basé sur une prise de notes en vrac.*

### **A : Pratiques**

Outils « conférences » testés : Zoom, House Party, Skype, Hangouts, Discord.

Discord n'est pas à proprement dit de la vidéo conférence, ce qui peut être intéressant. L'outil semble intéressant parce qu'il y'a l'aspect « salon » avec plusieurs discussions simultanées et une gestion des permissions d'accès. Mais pour l'instant, nous n'avons pas assez de recul.

House Party : semble particulièrement utilisée par les ados. Peut être un moyen pour les centres de rester en lien avec leur « secteur » jeunesse. Mais l'application pose de nombreuses questions de confidentialité.

En général : Difficulté à joindre les ados par des applications de vidéoconférence. Expériences faites, cela mobilise généralement 1 à 2 jeunes très habitués.

Permanence téléphonique est une pratique généralisée à beaucoup de lieux. On remarque que généralement c'est peu utilisé. Faut-il tenter des prises de contact what's app ou téléphone en individuel ?

Certains lieux ont mis en place des groupes de discussions what'sapp.

Les sites internet et les plateformes 2.0 très utilisées en période de confinement : Instagram en tête. Permet de garder un lien, surtout avec les jeunes.

Généralement : lien plus complexe à garder et soigner avec les adultes ou personnes âgées.

### **B : Conditions de travail et mobilisation des ASC en confinement**

A Genève certaines communes mobilisent des MQ : cela a permis de renforcer les liens MQ/commune.

Peu d'homogénéité en général. Chaque commune, association, fondation, employeur a un dispositif différent pour l'ASC en confinement.

Généralement les salaires sont garantis : aucune expérience connue de chômage partiel ou de remise en question de postes.

Pratique générale remarquée : « profiter » pour une récupération de certaines heures supplémentaires.

Certains ne font plus un retour précis des heures auprès de leur employeur mais le salaire est garanti.

Les ASC généralement à disposition de tout et tout le monde. Pour faire un peu de tout. Aspects catalyseurs et couteau suisse.

Peu d'inquiétude en général chez les « grands » employeurs (fondations par exemple) mais dans certaines petites communes, le confinement peut mettre à mal le travail et les conditions des ASC.

En général, difficile de réaliser ses heures contractuelles en télétravail. Mais il y'a quand même du boulot. Activités menées par les lieux d'animation pendant les mesures de confinement :

- Travailler les fondamentaux (révisions cahiers des charges, projets associatifs etc.)
- Anticiper les projets
- Mettre en palce des façons de garder le lien

Les lieux d'animations en soutien aux projets intergénérationnels et auprès des personnes vulnérables : l'ASC mobilise les jeunes et les citoyens des quartiers/communes pour de l'entraide et/ou envois de cartes postales aux personnes âgées par exemple.

Point d'inquiétude : remise en cause de notre travail dans certaines comunes touchées suite à la crise économique. Risque de faire partie des réductions de budget. Faire aussi bien/mieux mais avec moins qu'avant. Occasion pour renforcer les projets institutionnels et faire entendre la nécessité des espaces d'animation socioculutrelle et des valeurs qui y sont portées et partagées.